

**La**  
*grève*  
**sociale**



**Document d'animation à  
l'intention des syndicats**

**Conseil fédéral des 5, 6 et 7 décembre 2012**



## Une invitation à débattre

Les derniers mois au Québec ont exigé des organisations communautaires, populaires, étudiantes et syndicales, et de leurs membres, de constamment adapter leurs actions à une conjoncture incertaine et en constante évolution. C'est ainsi qu'à la suite de l'élection du gouvernement minoritaire du Parti québécois, le Conseil fédéral de la CSN du 26 septembre a fait une mise à jour de l'analyse de la conjoncture (*Le Québec mérite mieux*) et a conçu un plan de sensibilisation sur les enjeux d'une éventuelle campagne électorale. Ce plan vise entre autres à partager cette analyse de la conjoncture, à discuter de ces enjeux et à mettre en perspective les principales revendications de la CSN. Plusieurs thèmes sont déjà ciblés : l'emploi, les protections sociales, le développement durable, les services publics et la gouvernance de l'État. Le bureau fédéral du 12 octobre a donc entériné un calendrier de travail et une campagne d'information qui devrait se terminer en décembre 2013.

La FNEEQ participera à cette campagne, mais compte tenu du contexte politique des prochaines années qui pourrait exiger une mobilisation sociale importante, nous croyons qu'il est toujours nécessaire de procéder à la consultation des syndicats sur les moyens de pression incluant la grève sociale. Comprenons-nous bien, il ne s'agit pas ici d'un appel à la grève sociale! Cet exercice nous permettra plutôt de faire avec nos membres une analyse des bouleversements sociopolitiques des derniers mois, de discuter de stratégie et de réfléchir au renouvellement de notre action syndicale.

Dans cette perspective, nous lançons la réflexion dans nos syndicats. À la fin du processus, nous allons faire un bilan de ces discussions lors de notre Conseil fédéral de mai 2013. Pendant cette période, une journée de réflexion de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, qui regroupe 138 organisations sociales et syndicales, est déjà prévue pour partager les points de vue des différents groupes à ce sujet.

Pour ce faire, on ne doit pas juger les actions à la pièce, mais plutôt voir celles de l'ensemble des forces en jeu, des diverses coalitions ; il faut surtout tenir compte de la force réelle des mouvements sociaux. Nous serons toutes et tous appelés à contribuer à cette réflexion, pour l'enrichir, pour en assurer la représentativité et pour en faire un projet véritablement mobilisateur.

# TABLE DES MATIÈRES

## FICHES SUR L'AUSTÉRITÉ 5

Fiche 1	Qu'entend-on par «mesures d'austérité» ?	5
Fiche 2	Peut-on faire un lien avec les politiques néolibérales ?	6
Fiche 3	Les mesures d'austérité ont-elles des effets sur les services publics ?	7
Fiche 4	Les mesures d'austérité : des sacrifices utiles à la majorité de la population ?	8
Fiche 5	Les mesures d'austérité : des sacrifices utiles à l'État ?	9
Fiche 6	L'austérité, un cycle dont on ne parvient plus à sortir ?	10
Fiche 7	Qu'en est-il du Québec et du Canada ?	11
Fiche 8	Quelles sont vos solutions pour remplacer les mesures d'austérité ?	13

## FICHES SUR LE PRINTEMPS ÉRABLE 15

Fiche 1	Les syndicats et la grève étudiante	18
Fiche 2	La mobilisation	19

## FICHES SUR LA GRÈVE SOCIALE 20

Fiche 1	Mesures d'austérité et moyens de pression	20
Fiche 2	Comprendre la grève sociale	21
Fiche 3	La grève sociale : dans quelles conditions ?	22
Fiche 4	Le rapport de force	24

## Introduction

Pendant la crise économique en 2008, plusieurs ont cru que le capitalisme, atteint au cœur, devait se réformer en profondeur. La déréglementation quasiment totale de la finance a mené à la ruine plusieurs des plus puissantes banques. Mais celles-ci ont survécu par des transfusions de plusieurs milliers de milliards de dollars de la part des États. Et la crise est devenue le prétexte pour appliquer la stratégie du choc, qui se concrétise par les plans d'austérité que l'on applique partout dans le monde, y compris au Québec et au Canada.

Adopter des mesures d'austérité consiste à réduire les dépenses publiques en raison d'une dette trop élevée et de la difficulté de la rembourser. Mais parfois, ces mesures reflètent tout simplement le choix idéologique d'un parti au pouvoir.

## Questions

- 1.1 Parmi les mesures suivantes y en a-t-il qui vous ont touché directement: vous, un membre votre famille ou de votre entourage (amis, collègues)?
  - Réduction de salaire
  - Coupures de postes
  - Non remplacement des employés qui partent à la retraite
  - Réduction des montants consacrés à la retraite
  - Âge de la retraite retardé
  - Élimination de programmes sociaux
  - Perte des subventions de l'État
- 1.2 Dans quelle mesure les solutions suivantes sont-elles appliquées au Québec et au Canada ?
  - Hausse des taxes et des impôts
  - Hausse des tarifs dans les services administrés par l'État
- 1.3 Quels sont les effets de l'adoption des mesures d'austérité suivantes :
  - Privatisation des services publics
  - Imposition de nouvelles tarifications et des tickets modérateurs
  - Recours à la sous-traitance

## Introduction

Des mesures d'austérité ont été adoptées par divers gouvernements dans l'histoire récente. Le projet de parvenir au déficit zéro du gouvernement de Lucien Bouchard en 1996 est un exemple de l'application de ces mesures.

Des mesures néolibérales ont fait que les États se sont privés d'importants revenus : baisses d'impôts – surtout pour les entreprises et les individus les plus riches –, élimination de l'impôt sur le capital, facilitation de l'évitement fiscal, réduction ou élimination des taxes sur la fortune ou sur les héritages.

## Questions

- 2.1 Que pensez-vous des baisses d'impôts aux entreprises et aux individus ? Un retour à des tables d'impôt plus progressives vous paraît-il plus équitable que le principe de l'utilisateur-payeur pour financer les services publics ?
- 2.2 Où l'État peut-il trouver les revenus nécessaires à son bon fonctionnement ?
- 2.3 La privatisation de monopoles d'État rentables (électricité, SAQ, etc.) peut-elle contribuer à renflouer les coffres de l'État ?

## Introduction

Les mesures d'austérité détruisent durablement les services publics. L'accès à l'éducation, aux services de santé, à la culture est considérablement réduit. Le filet social est tout aussi réduit : assurance emploi, aide sociale, mesures de lutte contre la pauvreté, retraites, etc. Ces mesures ont été adoptées de manière variable dans de nombreux pays.

## Questions

- 3.1 Quel est l'impact de ces mesures sur la population, au Québec et au Canada ?
- 3.2 Comment l'État peut-il assurer la sécurité de la population quand les mesures d'austérité limitent les contrôles sanitaires, environnementaux, et le contrôle des conditions de travail ?
- 3.3 Quelles conséquences ont de telles mesures pour nous les enseignantes et les enseignants ?
- 3.4 Parmi les effets énumérés ci-dessous, quels sont ceux qui vous ont touché personnellement ?
  - Des institutions d'enseignements moins bien financées
  - Des hausses des droits de scolarité et des frais afférents
  - Davantage de précarité
  - Des classes plus nombreuses
  - Moins de services
  - Du matériel déficient et des locaux délabrés
  - Une retraite retardée

## Introduction

Les mesures d'austérité entraînent plus de chômage, surtout chez les jeunes, des baisses de salaire et même du salaire minimum, une plus grande précarisation des emplois. Il en résulte un appauvrissement généralisé de la plus grande part de la population.

## Questions

- 4.1 Comment cet appauvrissement peut-il affecter la reprise économique ?
- 4.2 Lesquelles de ces conséquences peut-on retrouver au Québec et au Canada ?



## Introduction

Suite à la crise économique de 2008 — la crise des *subprimes* —, les États ont renfloué les banques à coup de milliers de milliards de dollars. Devant cette situation (hausse marquée des dépenses et baisse des revenus), les dettes souveraines ont augmenté de façon significative.

La situation est particulièrement dramatique en Europe, dans la zone euro: les règles de l'Union européenne font que les États ont l'obligation d'emprunter sur les marchés financiers. La Banque centrale européenne prête à faible taux d'intérêt aux marchés financiers qui eux, prêtent aux États à des taux d'intérêt beaucoup plus élevés.

Les tensions sociales sont plus grandes et les difficultés économiques se perpétuent : les marchés financiers ne sont pas rassurés. Le risque de cessation de paiement fait augmenter considérablement les taux d'intérêts pour les pays en difficulté, ce qui contribue à hausser la dette et à enfoncer davantage ces pays dans la pauvreté et l'austérité.

## Questions

- 5.1 Quels enseignements peut-on tirer de la situation européenne ?
- 5.2 Dans un tel contexte, l'État a-t-il la possibilité de contribuer à la relance économique par des investissements importants dans des secteurs clé ?

## Introduction

Peu après son élection, David Cameron, Premier ministre britannique, a affirmé que ses mesures d'austérité affecteraient «chaque personne au pays» et qu'elles «s'appliqueraient pendant des années, voire des décennies».

L'Europe ratifie le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance qui interdit aux pays de faire un déficit structurel de plus de 0,5 % de son PIB. Une telle exigence en temps de crise et d'endettement élevé des États risque de perpétuer l'austérité pendant de longues années.

Le Fonds monétaire international (FMI) a imposé l'austérité à de nombreux pays du Sud pendant les années 1980-2000, avec des résultats catastrophiques : destruction des services publics et augmentation de la pauvreté. Tout cela, sans réduire la dette.

À l'aube de 2013, la situation économique de l'Europe continue de se détériorer, avec des taux de chômage excessifs ; le taux de chômage chez les jeunes de moins de 24 ans dépasse 50 % en Espagne et en Grèce.

Les plans d'austérité avantagent une minorité parmi la population. Voici ceux qui en profitent :

- Les entreprises privées qui développent de nouvelles clientèles grâce à la privatisation des services publics.
- Les marchés financiers qui tirent avantage de la déréglementation et spéculent librement — ils spéculent même à la baisse sur la dette des pays les plus endettés.
- Les idéologues néolibéraux qui apprécient que le rôle de l'État soit considérablement réduit.
- Les individus les plus riches qui voient leurs revenus augmenter à mesure que croissent les inégalités.

Mais à long terme, les plans d'austérité peuvent faire que tous soient perdants.

## Questions

- 6.1 Quelles politiques pourrait-on développer pour contrer cette situation ?
- 6.2 Croyez-vous qu'il faut réglementer davantage le secteur financier ? En quel sens pourrait aller cette réglementation ?

## Introduction

En principe, nous avons été moins affectés par la crise économique que l'Europe et les États-Unis. Les prévisions de croissance sont relativement bonnes tant pour le Québec que pour le Canada. Si les dettes canadiennes et québécoises sont élevées, il n'en reste pas moins que notre dette extérieure est l'une des plus basses des pays de l'OCDE. Pourtant, nous sommes bel et bien touchés par des plans d'austérité. La nécessité d'imposer des plans d'austérité est donc particulièrement discutable chez nous. On peut s'interroger sur l'intention de nos gouvernements : cherchent-ils à suivre une tendance internationale ou appliquent-ils les plans d'austérité par pur choix idéologique?

### Au Québec

- Les budgets Bachand étaient des budgets d'austérité : taxe santé, hausse des droits de scolarité, hausse des tarifs d'électricité, etc.
- Tant la Première ministre Pauline Marois que le ministre des Finances Nicolas Marceau se sont engagés à atteindre le déficit zéro, ce qui nécessitera de nouvelles politiques d'austérité.

Le budget du Parti Québécois, présenté en novembre dernier, a mélangé le chaud et le froid.

D'une part :

- Timide progressivité des taxes et impôts : un pallier d'imposition de plus pour les contribuables gagnant plus de 100 000 \$ par année et taxe santé progressive.
- Nouvelles places en garderie.
- Pas de hausse des droits de scolarité.
- Un fonds pour l'électrification des transports.

D'autre part :

- Coupes dans les dépenses publiques (notamment suppressions de 2 000 postes à Hydro-Québec).
- Priorité accordée au remboursement de la dette.
- Hausse des tarifs d'Hydro-Québec.
- Pas de hausse des redevances des minières.
- Pas d'augmentation des impôts sur les revenus en gain de capital.

## Questions

- 7.1 Pensez-vous que le Plan Nord est acceptable, tel que projeté par l'ancien gouvernement Charest et revisité par l'actuel gouvernement Marois ? Que pensez-vous des craintes qui ont été exprimées concernant les subventions directes aux entreprises, la braderie de nos ressources naturelles, la disparition d'écosystèmes uniques au monde, le mépris des communautés autochtones, l'absence de mesures pour répondre adéquatement aux bouleversements des localités visées par le Plan Nord ? Pensez-vous avoir votre mot à dire sur l'avenir du territoire ?
- 7.2 Le budget du Parti Québécois est-il un budget d'austérité ?
- 7.3 Selon vous, quels sont ses points forts et ses points faibles ?

## Au Canada

- Le gouvernement Harper confond austérité budgétaire et contrôle politique de ceux qui s'opposent à ses idées : ainsi, l'élimination des subventions accordées aux groupes de défense des femmes, de l'environnement et de programmes dans le secteur de la culture relève à la fois de l'un et de l'autre.
- Dans son budget de mars 2012, le gouvernement Harper a annoncé qu'il éliminera d'ici trois ans 19 200 emplois dans la fonction publique et parapublique fédérale. Il s'agit de coupes de 5,2 milliards par année pendant 3 ans.
- Le gouvernement Harper vient d'apporter à la loi sur l'assurance-emploi d'importantes modifications qui obligeront les sans-emplois à accepter des conditions de travail et des salaires moindres. Ceci aura aussi pour effet direct d'encourager les entreprises à revoir à la baisse les salaires et les conditions de travail de leur personnel.

## Questions

- 7.4 Que pensez-vous des modifications apportées par le gouvernement Harper à l'assurance-emploi pour les prestataires de l'assurance-emploi et pour les travailleuses et travailleurs en général?
- 7.5 Croyez-vous que les syndicats devraient se mobiliser davantage contre les mesures régressives du gouvernement fédéral?

## Introduction

Les mesures d'austérité ont comme objectif de rétablir l'équilibre budgétaire des États et de rassurer les marchés financiers. L'expérience nous montre qu'elles échouent le plus souvent à l'un et à l'autre. Or, il existe des mesures faciles à mettre en place que nos gouvernements ne semblent pas prêts à adopter pour des raisons idéologiques. Ils cherchent plutôt à mettre en pratique les fondements de l'économie néolibérale. Il s'agit d'un manque flagrant de volonté politique : il est plus facile pour les élus de suivre les diktats des grands patrons, investisseurs et financiers que de voir à l'intérêt de la majorité de la population.

## Questions

- 8.1 Lesquelles de ces solutions vous semblent les plus efficaces pour remplacer les mesures d'austérité ?
- Une fiscalité plus équitable, basée sur le principe de la progressivité.
  - Une taxe sur les transactions financières qui ralentirait la spéculation et ferait contribuer les marchés financiers au financement des États. Les montants de cette taxe seraient consacrés à l'aide au développement et aux services publics.
  - Une limitation importante des fuites fiscales par le biais des paradis fiscaux, notamment en s'attaquant au problème des prix de transfert, qui font que les entreprises enregistrent leurs profits dans leurs filiales dans les paradis fiscaux.
  - Des investissements dans des projets écologiques : énergies renouvelables, économie d'énergie, agriculture biologique, financement de la recherche dans ces secteurs, etc.
  - Des investissements dans les services publics et les programmes sociaux.
  - Une séparation nette de l'activité des banques commerciales et des banques d'investissement.
  - Une réglementation du secteur bancaire : plus grands contrôles des bonis des banquiers, des fonds spéculatifs à risque, des *swaps* et autres produits financiers potentiellement toxiques.
  - Une séparation plus nette entre le pouvoir politique et le pouvoir financier, par des restrictions plus sévères du financement privé des partis politiques et une plus grande part accordée au financement public.

8.2 Selon vous, quels enjeux de société pourraient justifier que nous nous mobilisions actuellement?

Se mobiliser en faveur de :

- Les paliers d'imposition supplémentaires pour les revenus plus élevés
- Les redevances minières
- La nationalisation des ressources naturelles
- La gratuité scolaire
- Le logement social
- La taxe sur les transactions financières
- La réglementation des marchés financiers
- La vérification citoyenne de la dette («audit» de la dette)
- Les investissements dans les énergies renouvelables
- La protection de l'environnement

Se mobiliser contre :

- La contribution santé
- Les fuites fiscales et les paradis fiscaux
- La hausse des tarifs d'électricité
- Les privatisations de services publics et les PPP
- L'endettement des ménages
- Les accords de libre-échange

## Fiches sur le printemps érable

### D'entrée de jeu, rappelons quelques faits ...

Février 2012, la résistance s'organise contre l'augmentation de 75 % des droits de scolarité (sur 5 ans) annoncée dans le budget Bachand en 2010. Les votes de grève des étudiantes et des étudiants se multiplient. Le 22 mars 2012, l'appel des associations étudiantes à une grande manifestation rassemble plus de 200 000 personnes. L'histoire se répète à tous les 22 du mois pour signifier l'opposition aux décisions du gouvernement Charest. Le 4 mai dernier, lors du congrès du Parti libéral à Victoriaville la violence atteint des sommets : gaz lacrymogène, bombes assourdissantes, balles de plastique ; l'affrontement fera plusieurs centaines de blessés, dont certains gravement. La résistance va durer des mois et canaliser de façon de plus en plus importante l'insatisfaction de plusieurs groupes quant aux orientations néolibérales du gouvernement.

Sur un fond de scandales reliés à la corruption qui affectent, entre autres, la classe politique, le mouvement s'élargit et un débat social s'engage au Québec autour de la démocratie et de nos choix politiques, sociaux et économiques. Des groupes se forment sur des bases revendicatives et d'action : Profs contre la hausse, Mères en colère et solidaires, Juristes contre le projet de loi 78, Artistes intellectuels et syndicalistes unis contre la loi spéciale, et autres. Les carrés rouges dérangent. L'appui de la FNEEQ au mouvement étudiant, sa participation à la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics<sup>1</sup>, celle de la CSN à l'Alliance sociale<sup>2</sup>, inscrivent la Fédération directement dans le mouvement d'opposition à la hausse des droits de scolarité et aux mesures néolibérales.

### La judiciarisation du conflit

Devant l'incapacité du gouvernement à répondre aux questions soulevées par ces groupes sociaux, le conflit glisse vers une absurde judiciarisation. L'application des injonctions demandées par quelques étudiantes et étudiants devant les tribunaux, pour forcer les enseignantes et les enseignants à donner leurs cours malgré les décisions des assemblées générales étudiantes, va démontrer rapidement les limites institutionnelles de notre système politique et juridique. Les affrontements violents en Outaouais, aux cégeps de Rosemont et de Lionel-Groulx restent une démonstration éloquentes de l'absurdité des démarches légales et un triste souvenir d'affrontements violents en milieu scolaire. Des mesures disciplinaires ont été inscrites au dossier de certains membres de la FNEEQ qui ont osé émettre dans les journaux des opinions discordantes

<sup>1</sup> La Coalition regroupe plus d'une centaine d'organisations syndicales et surtout communautaires.  
<http://www.nonauxhaussees.org/membres/>

<sup>2</sup> L'Alliance sociale regroupe la FTQ, la CSN, la CSQ, la CSD, le SFPQ, L'APTS et le SPGQ) ainsi que la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)

de celle de leur administration locale<sup>3</sup>, alors que d'autres étaient menacés d'amendes s'ils n'enseignaient pas<sup>4</sup> ou ne respectaient pas diverses injonctions. Si la situation était davantage criante dans l'Outaouais, dans la grande région de Montréal et de ses environs, il ne faut pas oublier que les collègues ainsi que les étudiantes et les étudiants du collège d'Alma vivaient une situation semblable, et que la résistance se maintenait à celui de Saint-Félicien et à l'UQAC.

## Une loi répressive

Plus tard, une loi spéciale, projet de loi 78, suspend la session, prévoit des modalités pour réorganiser les sessions et oblige les organisations syndicales, entre autres, à faire respecter la loi sous peine de poursuites judiciaires. Ces mesures visent ainsi clairement à instrumentaliser les enseignantes et les enseignants pour qu'ils brisent le mouvement de grève étudiante. Rappelons que cette loi impose aux contrevenants de fortes amendes susceptibles de paralyser rapidement l'action des organisations étudiantes et syndicales, menaçant ainsi la sécurité financière de nos membres.

Cette mesure d'exception a d'ailleurs provoqué une vague d'indignation de plusieurs dizaines d'organismes nationaux et internationaux, dont les organisations syndicales et les associations étudiantes, mais aussi le Barreau du Québec, la Ligue des droits et libertés, Amnistie internationale et même les Nations unies. Au mois de juillet dernier, c'est la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse qui concluait que la Loi porte atteinte directement ou indirectement aux libertés de conscience, d'opinion, d'expression, de réunion pacifique et d'association, garanties par la Charte. Elle termine son rapport en demandant de rendre inapplicables en droit plus d'une dizaine de ses articles.<sup>5</sup>

Déjà au printemps, il est apparu inacceptable d'envisager que des enseignantes et des enseignants soient obligés de franchir des lignes de piquetage et d'enseigner dans de telles conditions. Il nous fallait être capable de déployer des ressources pour défendre des questions de principes aussi importantes que la liberté d'expression et le droit d'association. À la demande de la FNEEQ, des discussions se sont amorcées entre l'exécutif de la CSN et des représentants du Fonds de défense professionnelle<sup>6</sup> pour appuyer les syndicats et leurs membres qui refuseraient d'enseigner si les étudiantes et étudiants étaient encore en grève et que les conditions propices à l'enseignement n'étaient pas réunies.

<sup>3</sup> <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/351265/violence-a-lionel-groulx-voici-notre-version> et la pétition à l'adresse suivante : [http://www.avaaz.org/fr/petition/Levee\\_dune\\_mesure\\_disciplinaire\\_contre\\_11\\_enseignantes\\_et\\_enseignants\\_du\\_College\\_LionelGroulx/?cQqpSch](http://www.avaaz.org/fr/petition/Levee_dune_mesure_disciplinaire_contre_11_enseignantes_et_enseignants_du_College_LionelGroulx/?cQqpSch) .

<sup>4</sup> Entre autres, <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2012/04/04/004-greve-tribunaux-uqam.shtml>

<sup>5</sup> [http://www.cdpdj.gc.ca/comm/COMM\\_PL78\\_commentaires\\_juillet2012.pdf](http://www.cdpdj.gc.ca/comm/COMM_PL78_commentaires_juillet2012.pdf), page consultée en ligne le 23 juillet 2012

<sup>6</sup> **Caisse spéciale** constituée pour soutenir les luttes menées par les travailleuses et les travailleurs membres d'un syndicat affilié à la CSN



Nous avons finalement convenu que, si les assemblées générales concernées votaient à scrutin secret un arrêt de travail anticipé<sup>7</sup>, le Fonds de défense professionnelle s'engagerait à assumer la contestation devant les tribunaux de l'application de la loi et toutes les amendes infligées aux individus et aux organisations affiliées, si des membres refusaient d'enseigner dans des conditions qu'ils considèrent comme inacceptables et impropres à l'apprentissage. À la suite d'un débat en conseil fédéral<sup>8</sup> et au regroupement cégep<sup>9</sup>, la proposition est devenue un geste de solidarité important pour nos membres.

## Une rentrée automnale sous haute surveillance

La FNEEQ a aussi décidé d'un plan d'accompagnement sur le terrain des syndicats qui seraient confrontés à des décisions difficiles. La proposition et le plan d'accompagnement sont d'ailleurs, et à notre grand dam, rudement testés lors de la rentrée universitaire à l'automne 2012. On se souvient que les syndicats des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal ont adopté la proposition de la FNEEQ dans leurs assemblées générales. Heureusement, disent certains, car ils font appel à la FNEEQ lors d'une rentrée sévèrement perturbée. La FNEEQ est sur place, entourée de membres des exécutifs et de militants des syndicats, pour encadrer, défendre et soutenir les membres des syndicats. Cela permet aux chargées et chargés de cours de savoir comment agir au cas où ils se retrouveraient coincés entre les injonctions et des votes de reconduction de la grève ou de levée de cours, avec des administrations, parfois hésitantes, parfois incompétentes.

Il faut reconnaître le travail de la FNEEQ et de la CSN dans ce dossier. Les décisions prises en Conseil fédéral au début du mois d'août ont donné les moyens aux syndicats et à leurs membres d'affirmer leur autonomie professionnelle, en leur permettant d'agir selon leur conscience dans le respect des décisions de leurs assemblées générales et de celles des associations étudiantes.

<sup>7</sup> Après évaluation par les officiers du syndicat. Lors du vote secret, les assemblées devaient aussi être préalablement informées par le Service de mobilisation et de la vie régionale (SAMVR) des conséquences légales d'une telle décision (sanctions prévues au Code du travail, à la convention collective et à la loi 12).

<sup>8</sup> **Instance la plus large de la Fédération** regroupant 230 délégués provenant de 90 syndicats des trois composantes de la FNEEQ soit : le secteur universitaire (54 délégués de 10 syndicats, les cégeps (46 syndicats pour 124 délégués) et les institutions d'enseignement privé (47 délégués de 34 syndicats).

<sup>9</sup> **Instance intermédiaire** regroupant 69 représentants de 46 syndicats du secteur cégep de la Fédération.

## Introduction

C'est à une magistrale leçon de résistance que les étudiantes et étudiants nous ont conviés le printemps dernier, en refusant, dans la rue, l'augmentation des droits de scolarité. La FNEEQ, la CSN ainsi que d'autres organisations syndicales et citoyennes ont appuyé le mouvement étudiant de diverses manières (aide financière et logistique, manifestations, interventions publiques, etc.) Des syndicats enseignants ont soutenu les associations étudiantes face aux injoncteurs qui étaient allés à l'encontre du vote de grève pris en assemblée générale. Des syndicats ont aussi décidé, malgré la loi 12, de ne pas franchir la ligne de piquetage dans l'éventualité de la poursuite de la grève étudiante à l'automne, et d'assumer d'être ainsi considérés en grève illégale.

## Questions

- 1.1 Croyez-vous que l'appui syndical ait été suffisamment important dans ces circonstances ? Cette solidarité syndicale a-t-elle eu des effets ?
- 1.2 Croyez-vous que nous aurions dû aller plus loin dans la lutte contre la hausse des droits de scolarité ? dans la lutte sociale ? Et si oui, comment ?
- 1.3 Croyez-vous que les syndicats auraient dû se mobiliser davantage contre les mesures régressives du gouvernement libéral ?

## Introduction

Pour comprendre la mobilisation du printemps 2012, il faut sans doute revenir à ce qui a touché la population, à ce qui a indigné, à ce qui a fait descendre des citoyennes et des citoyens dans la rue, avec les étudiantes et les étudiants, pour ces derniers, mais aussi pour eux-mêmes, pour leurs enfants, petits-enfants... pour l'avenir du Québec. Cette mobilisation a été provoquée, en vrac, par les multiples attaques aux services publics, leur tarification, l'accélération de l'appauvrissement, les assauts envers les plus démunis et envers nos aînés. Mais aussi par les odeurs de corruption, le déficit démocratique des sociétés néolibérales, par un glissement rapide vers une société qui valorise un individualisme exacerbé.

Pour mieux comprendre cette mobilisation, il faut sans doute référer à la construction du mouvement qui prend sa source dans des luttes antérieures à ce printemps.

Pour mieux comprendre cette mobilisation, il faut sans doute tenir compte de la spécificité des organisations étudiantes et de leur mode de fonctionnement.

## Questions

- 2.1 Que pensez-vous du mode de fonctionnement des associations étudiantes ?
- 2.2 À la suite des manifestations du printemps dernier, croyez-vous que le mouvement social peut être un vecteur de changements importants ?

## Introduction

Il semble nécessaire pour le mouvement social, et pour la population victime des mesures d'austérité, de trouver des moyens de faire pression sur nos gouvernements.

La grève étudiante du printemps dernier et l'appui important qu'elle a reçu d'une part importante de la population ont inscrit dans nos mémoires un exemple heureux de notre capacité collective à faire changer les choses.

Pour mieux saisir les causes de cette mobilisation, il faut aussi se rappeler qu'elle a pris sa source dans des luttes antérieures à ce printemps. Dans cette perspective, et tout en maintenant l'idée que l'évaluation du rapport de force, des risques encourus et du «prix à payer» doit se faire à chaque fois, on peut considérer que toutes les actions comptent. Même les moyens de pression qui n'aboutissent pas à une victoire restent utiles aux mobilisations ultérieures. Nous sommes redevables à toutes celles et à tous ceux qui se sont jadis levés debout pour revendiquer plus de justice sociale.

Ainsi, la lutte entreprise ce printemps par le biais d'une résistance à la marchandisation de l'enseignement supérieur doit continuer.

## Questions

- 1.1 Pensez-vous que le gouvernement minoritaire du PQ va changer la situation ou voudra-t-il maintenir le cap dans la mise en place des mesures d'austérité ?
- 1.2 De quels moyens d'action disposent les organisations sociales pour construire un rapport de force collectif efficace lorsqu'un gouvernement adopte des mesures antisociales considérées illégitimes par de larges pans de la population ?
- 1.3 Quel est le rôle particulier des organisations syndicales dans la construction de ce rapport de force ?
- 1.4 Trouvez-vous important de participer à différentes manifestations citoyennes pour défendre des positions sociales (conditions de vie des chômeuses et chômeurs, crise du logement, protection de l'environnement, abolition des hausses de taxes et tarifs, etc.) ? Quels types de manifestations ?
- 1.5 Que faire si un gouvernement refuse de dialoguer ?

## Introduction

### Définition de la grève sociale<sup>10</sup> :

*Arrêt de travail et d'activités le plus large possible des travailleuses et des travailleurs des secteurs public et privé, ainsi que d'autres mouvements sociaux, des étudiantes et des étudiants, des femmes bénévoles, etc. Elle ne s'inscrit pas dans le cadre légal de la négociation d'une convention collective et a des objectifs à portée sociale et politique larges.*

La grève sociale a été sérieusement envisagée en 2003-2004, lors du premier mandat du gouvernement Charest, dont le projet de «réingénierie» de l'État avait provoqué un vaste mouvement de contestation. Au printemps dernier, les étudiantes et les étudiants ont remis ce moyen d'action au goût du jour en identifiant clairement leur lutte contre la hausse des droits de scolarité à un enjeu social contre la marchandisation de l'éducation et les finalités inégalitaires de l'économie néolibérale.

Plusieurs organisations en lutte contre la détérioration des services publics ont fait de même. Si on remonte dans notre passé, la grève générale de 1972, déclenchée dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur public, s'est étendue à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du Québec qui réclamaient un salaire minimum de 100 \$ par semaine. Et le 14 octobre 1976, après plusieurs rassemblements et manifestations, le mouvement syndical québécois participait à une journée de grève générale, avec plus d'un million de travailleuses et travailleurs dans 150 villes au Canada, pour protester contre le Bill C-73 sur le gel des salaires, adopté l'année précédente par le gouvernement fédéral.

## Questions

- 2.1 La grève sociale n'étant pas liée directement aux conditions de travail, considérez-vous qu'elle puisse se justifier dans certaines situations ? Lesquelles ? Les attaques doivent-elles nécessairement toucher l'ensemble de la société ? La société peut-elle faire siennes quelques luttes populaires plus locales ?
- 2.2 Une grève sociale doit-elle nécessairement être enclenchée à la suite d'un coup de force ou d'une injustice inacceptable de la part du gouvernement ?

<sup>10</sup> Tirée du *Guide de consultation sur la grève sociale* produit par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

## Introduction

Rappelons les conditions nécessaires, selon nous, à l'organisation d'une grève sociale :

- **Bien sensibiliser la population à l'importance des enjeux**

Pour qu'une grève sociale puisse avoir l'ampleur que l'on souhaite, il faut que ses enjeux soient bien compris de chacune des personnes manifestantes. Ce qui nécessite un important travail d'éducation populaire, porté par la volonté de chacune et de chacun de bien comprendre la conjoncture et les enjeux politiques et sociaux dont il est question.

Plus les raisons pour faire la grève sont bien comprises, plus les actions auront une grande résonance. Une grève générale en soi est significative et peut frapper les esprits de celles et ceux qui en sont témoins. Mais elle n'aura de véritables conséquences que si celles et ceux qui la font sont capables de la justifier par un discours bien informé.

Une grève générale au Québec n'aura donc une véritable portée que si un travail de sensibilisation équivalent est accompli.

- **Être assuré que les autres recours contre les mesures dénoncées ont été épuisés**

La grève sociale ne doit pas être l'un des premiers moyens de se faire entendre. Il est nécessaire de s'assurer d'une grande légitimité afin d'être vraiment efficace. Il faut aussi procéder dans le respect du système démocratique. Il faut d'abord s'assurer que le gouvernement en place a bel et bien adopté des politiques qui vont l'encontre de son programme et des raisons pour lesquelles il a été élu ; ou encore, que les revendications légitimes des groupes sociaux ne soient ni entendues par le parti qui gouverne, ni défendues par aucun des partis politiques qui aspirent à prendre le pouvoir.

Les moyens d'action sont nombreux : pétitions, rencontres avec les élus, campagnes médiatiques, grèves, manifestations. Il est aussi possible d'avoir recours à des actions plus dérangeantes comme des blocages, canulars, occupations, désobéissance civile.

Si un gouvernement reste imperturbable devant ces actions, s'il refuse de rendre des comptes ou de dialoguer avec sa population, alors la grève générale devient envisageable.

- **Présenter un message unique**

Il est essentiel pour les grévistes de présenter un message clair, cohérent, sans ambiguïté. Certes une grève générale peut épouser de multiples causes, faire preuve d'un ras-le-bol généralisé. Mais dans ce cas, elle risque de ressembler à une forme de défoulement collectif et perdre de son efficacité.

Il est important aussi que le message soit compris de l'ensemble de la population, aussi bien auprès de celles et ceux qui feront la grève que des autres moins portés à agir, et dont l'opinion pourrait basculer en faveur ou contre les grévistes, selon le message qui saura les interpeller.

Il faut enfin que le message soit bien compris par les médias qui sont la courroie de transmission de l'information entre les manifestants et les autres, et qui ont tendance à réduire la nouvelle, quand ils ne déforment pas carrément les faits.

- **Rassembler le plus largement possible**

Le principal défi lors d'une grève sociale est de rassembler en grand nombre des gens de différents horizons. Le milieu syndical a la capacité de mobiliser efficacement ses membres. Dans le secteur public, cette mobilisation est facilement envisageable si les membres sont motivés à entreprendre une pareille action. La cible de la mobilisation, le gouvernement, est en même temps l'employeur. De plus, ce secteur est le plus largement syndiqué.

Dans le secteur privé syndiqué, les possibilités de stimuler les membres à entreprendre la grève ne sont pas toujours faciles, même si le syndicat peut entreprendre un travail d'information et de mobilisation. Plusieurs peuvent craindre des représailles, des menaces ou du chantage des patrons qui auront des réactions variées devant la possibilité d'une grève. La protection syndicale rassurera alors une grande partie des membres.

Le véritable défi sera d'obtenir le soutien des travailleuses et travailleurs non-syndiqués, des personnes retraitées, de toutes celles et tous ceux qui n'appartiennent à aucune organisation — et qui constituent la majorité de la population québécoise. Plus leur participation sera grande, plus la grève générale aura de l'importance.

## Questions

- 3.1 Quelles sont les conditions qui doivent être réunies pour qu'une telle action puisse réussir ? Les conditions de réussite de cet exercice, telles que présentées ci-dessus, vous apparaissent-elles réalistes? Y en a-t-il d'autres? Que faut-il mettre en place pour les atteindre ?
- 3.2 Une grève sociale pourrait-elle avoir un impact utile dans le paysage politique actuel au Québec ? Le jeu en vaut-il la chandelle?
- 3.3 Comment développer un discours positif et rassembleur permettant de concevoir un meilleur monde pour tous ?

## Introduction

Se questionner sur notre rapport de force, sur notre capacité à faire changer les choses ?

On conviendra qu'il y a des circonstances où l'on doit envisager d'utiliser des moyens de pression. Ceux-ci prennent souvent la forme du boycott des activités non prévues à la convention collective et peuvent aller jusqu'à l'arrêt de travail. On sait que l'exercice du droit de grève est limité au contexte de négociation collective et rigoureusement encadré par des lois. En dehors de ce cadre, on parle de grève illégale qui est passible de sanction. La grève sociale est de celle-là. Elle peut aussi être désignée sous le vocable de grève générale ou politique.

La grève est, dans le secteur privé, l'ultime rapport de force entre l'employeur et ses salariés. Il s'agit d'un rapport de force économique, qui se résume souvent par une tension entre le salaire et les profits.

Dans le secteur public, la grève est politique et dès lors, très marquée par la présence des médias. Elle s'exerce contre l'État employeur, qui, étant aussi le législateur, dispose du pouvoir de changer les règles du jeu. Un jeu qui n'est d'ailleurs pas facile à jouer, puisque l'interruption des services offerts par l'État, en santé ou en éducation par exemple, a des conséquences directes sur les usagers.

## Questions

4.1 Quelles circonstances justifieraient le recours à la grève sociale ?